

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1163

présenté par

M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, M. Carvounas,
M. Dussopt, M. Alain David, Mme Battistel, M. Jean-Louis Bricout, Mme Biémouret, M. Juanico,
M. Potier, M. Garot, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Manin et les membres du groupe
Nouvelle Gauche

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.